

# LES ESSENTIELS DES BÂTIMENTS DE FRANCE

Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie  
Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure  
Connaissance Églises ISSN 2492-9719 n°73 – 8 mai 2016 – France POULAIN

## Les pierres tombales réutilisées des cimetières et églises de l'Eure

Les pierres tombales ont, de tout temps, été réutilisées au fur et à mesure que le souvenir effaçait des mémoires les personnes qui les avaient fait édifiées. Il est très rare que des dalles funéraires aient été préservées, à moins, bien souvent, qu'il ne s'agisse des dalles des seigneurs locaux, magnifiquement ouvragées et qui étaient scellées dans le chœur ou au niveau du transept. Dans ces rares cas, les responsables locaux n'ont pas entamées les pierres en cherchant à les remplacer ou à les réutiliser.

Dans tous les autres cas, il n'y a pas eu autant de considération ; non pas que la relation au défunt ait été moins respectueuse qu'aujourd'hui mais au contraire parce que ces pierres n'étaient considérées que comme une étape mais pas comme l'élément le plus important du souvenir. Le souvenir se faisait au travers des messes que l'on demandait au curé de prononcer pour la mémoire des défunts.

Ces retournements peuvent avoir plusieurs origines.

Dans la plupart des cas, il est fort probable que les plaques aient été déposées au moment de la migration des anciens cimetières vers l'extérieur des villes. Les plaques ont dû être déposées et, si certaines ont pu résister, d'autres ont dû se briser ou les familles n'étant plus présentes ou ne le souhaitant pas, les plaques se sont alors trouvées sans affectation.



Parfois, comme c'est le cas à Roman, c'est un acte volontaire des familles du village qui ont voulu transformer le sol de leur église et ainsi passer d'un sol en terre ou en planche à un sol « en dur ». L'indication présente sur le sol en exprime clairement la volonté. Mais ce n'est pas si fréquent, et il est sans doute possible d'y voir plutôt une volonté de faire des économies.

En effet, les plaques coûtent cher et il est certain qu'une réutilisation est une solution moins onéreuse.

Les dalles ainsi récupérées ont le plus souvent servi dans les églises mêmes, à leurs abords immédiats tels certains murs de cimetières (notamment l'étonnant sarcophage disposé dans le mur de Surville), ou bien encore des marches extérieures ou des sols couvrant les porches. À l'intérieur, les plaques funéraires faites de matériaux solides et durs ont été reconvertis pour être disposées aux endroits stratégiques tels les emmarchements pour mener au chœur ou à l'autel.

Notons qu'il n'y a pas de recherche de dissimulation de ces réutilisations, tant parce qu'il est souvent possible de lire des bouts de phrase ou de voir des décors mais aussi parce que les dalles ont été retaillées en fonction des besoins. Cela met bien en lumière qu'il ne s'agissait d'actes honteux. Et si nous avons réussi à en retrouver dans de nombreuses églises, il est fort probable que leur nombre est encore plus important puisque, une fois retournées, il n'est plus possible de voir leur destination première.

Sur les murs des cimeti



Bourneville

En haut des contreforts ou sur les murs



Guichainville



Beaubray



Surville



Authevernes



au pieds des murs extérieures



Barc



La Goulafrière

En dallage intérieur



Guinchainville



Epreville en Lieuvin



Roman